




RENTREE 2021/2022

Bourse Aux Livres - Lycée Daguin

Conseil des Parents d'Elèves
des Lycées F. Daguin et M. Dassault
15 rue Gustave Flaubert – BP 60265
33698 Mérignac CEDEX
Tél : 07.67.87.69.98
Mail : dag.das@free.fr
 FCPEdaguinDassault

Madame, Monsieur,

Les manuels scolaires sont désormais la propriété de la région Nouvelle-Aquitaine. **Cette mesure permet ainsi la gratuité d'accès aux manuels scolaires pour tous nos lycéens.**

Cependant, les livres « consommables » ou cahier d'activités (livres pour TP) pour les sections STMG restent à la charge financière des parents.

Notre association FCPE des lycées Daguin et Dassault est partenaire de la région pour assurer le suivi de vos réservations de livres et les commandes de vos livres « consommables ».

La FCPE Daguin-Dassault vous propose

- L'entraide des parents au service de vos enfants.
- De participer à la vie de l'établissement (Conseils de classe, Conseils d'Administration du lycée, commissions de travail...).

La FCPE s'attache à promouvoir une école laïque, publique et démocratique au service de la formation générale et professionnelle. Aussi, elle souhaiterait vous compter encore parmi ses adhérents.

Tout au long de l'année, nous menons différentes actions comme cette année l'organisation d'une collecte solidaire.

Nous vous informons grâce à notre page Facebook FCPE Daguin Dassault et nos bulletins d'information.

Nous sommes disponibles en vous accueillant à nos 2 permanences les lundis et mercredis matin au sein du lycée pour vous apporter notre aide sur la constitution des dossiers FSL (Fonds Social Lycéen), sur la remise des manuels scolaires et pour tout sujet concernant la scolarité de votre enfant.

A noter dans vos agendas !

ASSEMBLEE GENERALE
Conseil local FCPE Daguin Dassault
Lundi 13 septembre à 18H

FONCTIONNEMENT BOURSE AUX LIVRES DES LYCEES DAGUIN ET DASSAULT

dag.das@free.fr ou 07.67.87.69.98

Cette année, la FCPE vous accueillera dans « les préfabriqués » au milieu de la cour du lycée DAGUIN

RESERVATION DES LIVRES : Plusieurs possibilités

- En venant à nos permanences (dans « les préfabriqués » au milieu de la cour du lycée Daguin) selon les dates et horaires ci-dessous.
- **OU** Par courrier : Conseil local FCPE Lycées F.Daguin et M.Dassault – 15 Rue Gustave Flaubert – BP 60265 – 33698 MERIGNAC Cedex (Envoyez-nous svp un mail avant votre envoi à dag.das@free.fr, nous vous confirmerons la réception de votre réservation.)
- **Pour les nouveaux secondes uniquement** : En remplissant le formulaire pour une pré-inscription via l'application bal.fcpe.asso.fr puis en venant à nos permanences (voir planning ci-dessous). Si vous rencontrez des difficultés, venez directement à notre permanence.

Les réservations des livres doivent être impérativement faites avant le 7 juillet pour une livraison en Août

Documents nécessaires pour toute réservation.

1 - Le bon de réservation rempli

2 - Un chèque à l'ordre de FCPE Daguin si vous souhaitez adhérer et commander des livres « consommables » pour les TP, la calculatrice et/ou les lunettes de protection pour les spécialités Physique-Chimie et SVT en 1ère.

PLANNING 2021-2022

La restitution des livres se fera suivant des règles strictes en respectant les gestes barrière !

Restitution des livres + Réservation et Commande

DATES	MATIN	Après-midi 14h00-17h00
Lundi 21 juin	8h15-12h00 2 ^{nde} GT01 à 2 ^{nde} GT04	2 ^{nde} GT05 à 2 ^{nde} GT08
Mardi 22 juin	8h15-12h00 2 ^{nde} GT09 à 2 ^{nde} GT12	2 ^{nde} GT13 à 2 ^{nde} GT16
Jeudi 24 juin	8h15-12h00 1 ^{ère} GT01 à 1 ^{ère} GT08	1 ^{ère} GT09 à 1 ^{ère} GT13
Vendredi 25 juin	9h00- 12h00 1 ^{ère} STMG A, B, C et D	
Lundi 28 juin	9h00-12h00 TGT01 à TGT08	TGT09 à TGT13
Mardi 29 juin	9h00-12h00 TSTMG A, B, C et D	
Vendredi 2 juillet	9h00-12h00 Retardataires toutes classes	
Lundi 5 juillet	8h15-12h00 Réservation (et Distribution) livres nouveaux Secondes	13h00-17h00 Réservation (et Distribution) livres nouveaux Secondes
Mardi 6 juillet	10h00-12h00 Réservation (et Distribution) livres nouveaux Secondes	13h00-17h00 Réservation (et Distribution) livres nouveaux Secondes
Lundi 12 juillet	9h00-12h00 Retardataires + Redoublants	

Les dates de distribution des livres vous seront communiquées à nos permanences.

BON DE RESERVATION – ADHESION FCPE 2021-2022

NOM ET PRENOM DE L'ELEVE

NOM ET PRENOM DU PARENT ADHERENT

ADRESSE

CODE POSTAL + VILLE.....

N° de téléphone.....

MAIL DU PARENT (en majuscules)

Avez-vous un autre enfant inscrit à Daguin ou à Dassault :

Choisissez le type d'adhésion (facultatif)

- 14.35 € adhésion de base
- 4 € abonnement à la revue des parents
- 3.40€ si vous adhérez déjà dans un autre établissement pour 2021-2022 (justificatif obligatoire)

Souhaitez-vous participer à la vie de la FCPE :

(Entourez votre réponse)

- | | |
|--|---------|
| Être délégué au conseil de classe | OUI NON |
| Participer au Conseil d'Administration | OUI NON |
| Participer aux activités du conseil local | OUI NON |
| Participer à la Bourse aux livres (bénévole) | OUI NON |
| Recevoir les informations de l'association | OUI NON |

CLASSE RENTREE 2021-2022

SECONDE

- Générale

PREMIERE

- Générale
- STMG

TERMINALE

- Générale
- STMG

CHOIX DES SPECIALITES ET OPTIONS :

OPTIONS

- Management et Gestion (seconde seulement)
- Latin
- Grec
- Hist/Géo EURO
- Italien
- Maths expert (terminale seulement)
- Maths complémentaires (terminale seulement)
- DGEMC. (terminale seulement)
- Autre :

SPECIALITES (PREMIERE/TERMINALE GENERALES)

Cochez

3 spécialités pour les premières générales
2 spécialités pour les terminales générales

- Maths
- Physique-Chimie
- SVT
- NSI
- SES
- Hist-Géo, Géopolitique et Sc Politiques
- Langues, littératures et cultures étrangères, Anglais
- Langues, littératures, cultures étrangères, Monde Contemporain
- Humanités, Littératures et Philosophie
- Langues et cultures de l'antiquité (latin)
- Histoire des arts

STMG

- Première
- Terminale
 - STMG RH
 - STMG GF
 - STMG MERC

LANGUES

- Anglais
- Espagnol
- Allemand
- Autre :

Calculatrices :

- TI-83 PREMIUM CE Edition Python : 72€
- Casio Graph 35+E II : 63€

Pour TP Physique/Chimie et SVT à partir de la 1ère :

- Lunettes de protection : 7 €
- Sur -Lunettes (pour les élèves qui portent déjà des lunettes) : 9 €

Je certifie l'exactitude des informations ci-dessus et approuve le règlement Bourse Aux Livres.

Je m'engage à restituer les manuels scolaires en fin d'année.

SIGNATURE :

Cadre réservé à notre association :

<u>DATE</u>	<u>MONTANT VERSE</u>	<u>MODE DE PAIEMENT</u>	<u>N°CHEQUE/N°RECU</u>

REGLEMENT DE LA BOURSE AUX LIVRES

L'adhésion :

L'adhésion à la FCPE est facultative si vous réservez seulement les manuels scolaires.

L'adhésion à la FCPE est obligatoire :

- Si vous commandez à notre association les livres « consommables », la calculatrice et/ou les lunettes de protection.
- Si vous souhaitez avoir des informations sur notre association comme les bulletins d'information mensuels de notre conseil local, les comptes-rendus de nos réunions, des CA, les informations liées à la vie du lycée en général.

Si vous avez plusieurs enfants scolarisés au lycée Daguin et au lycée Dassault, vous ne paierez qu'une seule adhésion.

Si vous souscrivez une adhésion pour un enfant scolarisé dans un autre établissement en 2021/2022, vous paierez une adhésion réduite à 3.40€ à notre conseil local. Un justificatif vous sera demandé. L'adhésion est déductible des impôts, un justificatif est donné le jour de la remise des livres contre le paiement de votre adhésion.

La bourse aux livres est organisée en 2 étapes :

- **La reprise des livres fournis par notre conseil local, la réservation des manuels scolaires et la commande des consommables, la calculatrice et/ou les lunettes de protection :**

Les livres doivent être restitués aux dates prévues selon notre planning.

- Les élèves de 2nde et 1^{ère} doivent venir à nos permanences nous restituer les livres avec leur bon de réservation pour l'année suivante accompagné d'un chèque si vous souhaitez adhérer et/ou si vous souhaitez commander des livres consommables, la calculatrice et/ou les lunettes de protection.
- Les élèves de terminale doivent rendre tous leurs livres au plus tard le 29 juin.
- Les nouveaux élèves doivent également venir à nos permanences avec leur bon de réservation rempli accompagné d'un chèque si vous souhaitez adhérer et/ou si vous souhaitez commander des livres consommables et la calculatrice.

Les prix des consommables vous seront donnés à nos permanences.

- Pour valider la commande des livres « consommables » 30 euros d'arrhes vous seront demandées.
- Pour valider la commande des calculatrices, le montant total vous sera demandé.
- Pour valider la commande des lunettes de protection, le montant total vous sera demandé.

Seul le paiement par chèque libellé au nom de la FCPE Daguin et le paiement en espèces sont acceptés.

Notre conseil local peut accorder des facilités de paiement (ex : 3 chèques avec intervalles d'encaissement d'un mois). Vous pouvez aussi demander auprès de l'administration du lycée un dossier d'aide appelé Fonds Social Lycéen (FSL). Le responsable Bourse Aux Livres vous donnera toutes les informations nécessaires. Ce fonds social s'adresse aux familles en difficultés financières. Ces familles peuvent solliciter cette aide pour des dépenses liées à la scolarité comme les livres consommables, les frais de cantine ou les frais de transport.

- **La distribution des manuels scolaires, livres « consommables » et calculatrice :**

La distribution s'effectue suivant les dates prévues dans notre planning :

- en juillet pour les classes de 2nde (en même temps que la réservation des livres)
- fin août et début septembre pour les classes de 1^{ère}, Terminale et BTS

Aucun livre « consommable » ne sera distribué avant le paiement total de la commande.

En cas d'annulation de la commande vous devez nous en avertir avant le début des distributions fin août. Passé ce délai, les arrhes ne seront plus remboursées.

Si vous ne récupérez pas vos livres aux dates de distribution en Août et si nous ne recevons aucune nouvelle de votre part, les livres seront considérés comme abandonnés et notre conseil local pourra en disposer à sa convenance.

L'élève s'engage à restituer les manuels scolaires en fin d'année.